



Faculté de Paris

Paris le 5 janvier 2012

Certificat d'initiation à la théologie

Ce Certificat, délivré par l'Institut protestant de théologie / Faculté de Paris, sanctionne le suivi et la validation d'un parcours d'études proposé par la faculté.

Ce parcours permet aux étudiants de découvrir les différents champs disciplinaires qui structurent traditionnellement les études de théologie (Biblique, Histoire, Systématique, Pratique). Ce parcours n'exige aucun pré-requis particulier ; il est organisé sous la forme de 7 séances de cours.

L'obtention du Certificat suppose la validation de l'ensemble du parcours.

Cette validation comprend deux éléments.

- Un résumé de chaque séance de cours d'une longueur de deux pages maximum (un recto/verso) pour chaque cours. Ce document doit être dactylographié, à double interligne avec grande marge. L'ensemble des résumés devra être déposé ou envoyé au secrétariat de la faculté fin septembre au plus tard.

- Une dissertation d'une longueur de 6 pages maximum (dactylographié, à double interligne avec grande marge), portant sur un sujet sélectionné à partir d'une liste de sujets qui vous sera remise lors du cours du mois d'avril. Cette dissertation devra, elle aussi, être déposée ou envoyée au secrétariat de la faculté fin septembre au plus tard.

L'attestation d'obtention du Certificat sera directement adressée à l'étudiant concerné avant la fin de l'année universitaire suivante.

Pour tous renseignements complémentaires, merci de vous adresser au secrétariat de la faculté ou au doyen (raphael.picon@iptheologie.fr)